



Avec le SNUipp-FSU,  
renforcer le pouvoir d'agir enseignant

Changeons l'école, votons !  

SNUipp-FSU 81, 201 rue de Jarlard, 81000 ALBI, 05 63 38 44 34

Albi, le 9 octobre 2018

à M. le Directeur Académique  
des Services de l'Éducation Nationale du  
Tarn  
69 avenue du Maréchal Foch  
81013 Albi Cedex 9

Objet : Convocations pour stage de formation continue hors temps de travail

Monsieur le Directeur Académique,

Nous avons été alertés par des collègues qui sont convoqués pour des stages de formation continue hors de leur temps de travail : le mercredi matin pour des collègues travaillant sur un rythme de 4 jours ; sur un jour de temps partiel...

Nous avons indiqué à ces collègues qu'il n'y avait pour eux aucune obligation de se rendre à ces formations dans la mesure où elles étaient proposées hors de leur temps de travail. Un de ces collègues a indiqué à son IEN qu'il ne s'y rendrait pas et a reçu pour réponse de sa circonscription de formuler une demande d'autorisation d'absence.

Outre qu'il est aberrant de demander une autorisation d'absence sur du temps non travaillé, nous rappelons que cette manœuvre avait été utilisée il y a quelques temps par un IEN et la DASEN pour opérer un retrait d'1/30 de salaire en autorisant l'absence mais sans traitement. Il est donc hors de question que les collègues formulent cette demande et se fasse retirer du salaire sur une journée normalement non-travaillée.

Pour les collègues qui souhaiteraient tout de même pouvoir bénéficier de la formation, un dialogue doit pouvoir s'engager avec l'IEN pour déterminer les modalités de récupération du temps correspondant sur temps devant élèves (avec remplacement) ou sur les 18 heures d'animations pédagogiques prévues dans les 108 heures.

Nous vous demandons donc, Monsieur le Directeur Académique, de donner pour consigne à vos IEN de traiter les demandes des collègues dans ces situations, avec la bienveillance que vous préconisez et qui s'impose à tous-tes et dans le respect des statuts des personnels dont ils ont la charge.

Soyez assuré, Monsieur le Directeur Académique, de notre attachement au Service Public de l'Éducation Nationale et au respect de ses personnels.

Pour le SNUipp-FSU 81,  
Les co-secrétaires, Bastien Alberty, Bérengère Bascoul, Valérie Clerc, Thomas Verdier